

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

MAI 2018

DOSSIER

RISQUES

PRÉVENIR,
PRÉVOIR,
PROTÉGER

RETOUR EN IMAGES



12 janvier

C'est devant un auditoire nombreux que la cérémonie municipale des vœux s'est déroulée. L'occasion de partager le bilan de l'année passée et de se tourner vers les projets de 2018.



31 janvier

Une salle comble pour le quatuor des Musiciens du Louvre à la salle du Pont Neuf ! Ce concert de haute qualité était proposé par Lecture Culture dans le cadre de la tournée MC2.



5 février

Dans la peau d'une personne en situation de handicap, c'est ce qu'on fait les élèves de cycle 2 et 3 de la Pérouse à la salle polyvalente. Un atelier ludique pour mieux comprendre la différence.



21 février

Pendant les vacances d'hiver, le centre de loisirs "Chamboul'tout" était à la ludothèque. Les animateurs y proposaient des projets et des activités de qualité pour les 3-12 ans.



23 mars

Une ambiance mystique régnait à la bibliothèque lors de la soirée conte Tinùviel, du nom du personnage légendaire du britannique JRR Tolkien.



7 avril

Beau succès pour le carnaval du Sou des écoles ! Les Cavaliers des Chambarans ont fait rêver petits et grands lors de leur spectacle équestre.

sommaire

TRAVAUX 4

- La fibre optique à partir de 2019
- Harmonisation de la signalétique commerciale
- Réglementation sur les rues de la Guillotière et de la Gare

ENVIRONNEMENT 5

- Du photovoltaïque Porte de Chambarans
- Stop aux dépôts sauvages !

DOSSIER 6

- Risque : prévenir, prévoir, protéger

VIE LOCALE 7-8

- Journée de prévention aux premiers secours
- Rentrée scolaire 2018
- Budget 2018

CULTURE & LOISIRS 9

- Friture !
- Voyage botanique
- Règles d'utilisation des drones

INITIATIVES 10

- 100 ans de l'armistice 2018
- Comité des fêtes

ENTRE NOUS 11

- 20 ans de défilés... bravo "La Petite Ville" !
- La clocher Saint-Robert

AGENDA 12

VIE PRATIQUE 12

mot du maire



Bernard Gillet

L'ÉTÉ À VIRIVILLE

Avant de parler chiffres et budget, ce numéro des brèves sera aussi celui des vacances qui approchent. Beaucoup d'entre nous pourront s'évader vers d'autres lieux, se reposer, profiter du soleil pour reprendre des forces et attaquer la rentrée avec énergie.

Ceux restant à Viriville ne seront pas des plus malheureux. Ils trouveront comme chaque été un village calme, apaisé, des coins ombragés avec, en bordure de la Pérouse, des jeux pour les enfants et pour les plus grands, le city stade.

Diverses manifestations proposées par les associations se dérouleront cet été. La Mairie quant à elle organisera les feux d'artifices de la Saint Jean et de Jeanne Sappey, ainsi que la manifestation du 9 juillet, avec une exposition de véhicules anciens et le repas "petite friture" au profit du Noël de nos aînés (voir l'agenda complet dans ce numéro et sur notre site internet).

Quant au budget, le fonctionnement reste toujours à l'image de la gestion communale menée depuis plusieurs années. L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement. Pour 2018, le montant est de 343 375 euros. Vous retrouverez le détail du budget en page intérieure.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de printemps et un bel été.

HORAIRES EXCEPTIONNELS

L'accueil de la Mairie sera fermé la semaine du 7 au 11 mai (jours fériés de l'Armistice et de l'Ascension).

Pendant l'été, du 16 juillet au 31 août, il sera ouvert au public les mardis et vendredis de 8h30 à 13h.

L'agence postale communale sera fermée du 22 au 26 mai inclus ainsi que le samedi 16 juin.

Merci de votre compréhension.

MODIFICATION DE LA COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers n'est pas assurée les différents jours fériés de l'année. Renseignements sur les dates de report au 04 74 20 86 73 (pôle environnement) et sur bievre-isere.com.

Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Gillet

RÉDACTION : Commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : Mairie, Bernard Louchard, Fotolia, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : Thierry Lemaître, 04 76 06 10 45

IMPRESSION : imprimerie Rochat, La Côte Saint-André

DÉPÔT LÉGAL : mai 2018

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE RESEAU STRUCTURANT DE FIBRE OPTIQUE EN 2019



Trancheuse en service pour les fourreaux de fibre optique

En Isère, 2 500 km d'infrastructures sont en cours de construction pour acheminer la fibre optique et se raccorder au réseau national de communications électroniques. Le Département commande la réalisation de cette autoroute optique qui concerne non seulement la pose des fourreaux mais aussi l'édification de 110 locaux techniques hébergeant les équipements actifs dits "nœuds de raccordements optiques" (NRO).

Cette artère principale en fibre entre en phase opérationnelle à Viriville ! Le

déploiement des premières prises fibre optique sera réalisé chez nous à partir de 2019. C'est le début de la mise en œuvre du FTTH (Fiber To The Home = La fibre raccordée à la maison). A la fin de l'année 2024, tous les Isérois pourront bénéficier du très haut débit. Vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur

www.iserethd.fr/ ou en scannant directement ce QR Code :



HARMONISATION DE LA SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE

Pour promouvoir la diversité commerciale de Viriville, la commune a décidé la mise à jour de la signalétique commerciale du centre bourg, avec l'aide du dispositif de Bièvre Isère, du FISAC et de la Région. Subventionnés à plus de 45%, trois nouveaux mâts directionnels ont pu être installés par les services techniques :

- au carrefour de la place des Buttes et de la grande rue

- au giratoire rue du Pont Neuf / route de Thodure
 - à côté de la bascule (en lieu et place du panneau ancienne génération).
- Soutenu par l'Union des Commerçants "Arti Com Chambar", ce jalonnement du parcours marchand en cœur de village valorise la densité commerciale. Ce fléchage améliore la lisibilité de l'accès aux commerces de proximité mais aussi aux services locaux et publics.



RÈGLEMENTATION SUR LES RUES DE LA GUILLOTIÈRE ET DE LA GARE



Sur la rue de la Guillotière, un sens unique a été instauré à partir des Halles en direction de la route de Marnans. Le retour se fait de la route de Marnans vers la rue de la Gare. Bien qu'un temps d'adaptation soit nécessaire, l'application de cette opération est effective et doit permettre, outre la fluidité de la circulation, une situation plus sécuritaire pour les piétons.

Le stationnement est interdit le long de ces voies, et notamment sur les trottoirs. Nous comptons sur la collaboration de chacun.

En 2 mots



LE STADE SE REFAIT UNE JEUNESSE

Les travaux ont débuté en mars au stade municipal de football. Durant la période de ces travaux, l'accès et le stationnement sont interdits aux particuliers, public, véhicules pour des raisons de sécurité.

Développement durable

DU PHOTOVOLTAÏQUE PORTE DE CHAMBARAN



En janvier, le Ministère de la transition écologique et solidaire a sélectionné 283 projets dans le cadre de l'appel d'offres pour l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments. Félicitation au 7^e lauréat national pour la centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Trans'Agri dans la zone d'activité Porte de Chambaran.

Pour la tranche suivante de cet appel à projet, une nouvelle candidature a d'ailleurs été déposée sur un bâtiment industriel voisin cet hiver.

Développer ces énergies propres et renouvelables représente un vrai intérêt territorial. Ces projets, généreraient, à eux deux, une énergie annuelle de 1 930 kWc réinjectée dans le réseau local, soit l'équivalent de la moitié du besoin Virivillois en électricité.



Crédit photo : VSB énergies nouvelles

821

c'est le nombre de foyers de 4 personnes que ces 18 300 m² de toiture solaire permettraient d'alimenter (hors chauffage). C'est plus que tous les ménages de Viriville !

Incivilités

J'AIME MA COMMUNE : STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



Nous sommes intervenus sur Viriville à propos d'un dépôt sauvage : bouteilles de bière, emballages, moteur, pare-choc... La Commune a fait le nécessaire en partenariat avec la Gendarmerie. L'intéressé a nettoyé le terrain et sera poursuivi.

DOIT-ON SYSTÉMATIQUEMENT EN ARRIVER À LA RÉPRESSION ?

Pour rappel réglementaire, selon l'article R632-1 du Code Pénal : "est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé". Peut-on tolérer qu'une minorité de personnes (de la commune ou d'ailleurs)

puissent considérer que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement plus propre ainsi nous pourrions dire : j'aime ma commune. Et vous ?

Agriculture

BON AMAPPÉTIT !

"Locavores et éthiques", les paniers de notre AMAP "Les Arroches" sont le fruit de la mise en relation entre des producteurs locaux et des clients "consom-acteurs". Nous vous invitons à découvrir leur contenu sous les halles, tous les troisièmes jeudis du mois de 18h à 19h. Grand choix de produits bio, dont on connaît l'origine et à des prix raisonnables: légumes, fruits de saison, jus, fromages de chèvre et de vache, farine, pains, tisane, poulet, œufs, steak haché, faisselles... A chacun de signer un contrat avec le producteur et de choisir ce qu'il désire manger.

Contact: Perrine au 06 86 82 02 41
amaplesarroches@gmail.com



RISQUE : PRÉVENIR, PRÉVOIR, PROTÉGER

La sécurité de la population est l'une des préoccupations premières de l'équipe municipale. La commune de Viriville développe, depuis plusieurs années maintenant, un ensemble d'actions afin de faire connaître les risques présents sur le territoire, les moyens de prévention et d'alerte ainsi que les comportements à adopter face à ces derniers. Parce qu'il est indispensable de se préparer au danger potentiel, vous êtes invités à prendre connaissance avec attention de ces éléments.

BIEN S'INFORMER À TITRE PRÉVENTIF

En 2016, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs avait été adressé par papier à chaque Virivillois. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques connus à Viriville. Inondation, séisme, feu de forêt, évènement climatique, mouvement de terrain et canicule font partie des risques naturels que nous pouvons appréhender. En risque technologique, un accident pourrait aussi survenir en transport de matières dangereuses sur les voies de communication ou encore avec les canalisations de gaz.

SE PRÉPARER FACE À UN ÉVÈNEMENT MAJEUR

Pour une organisation optimale des secours, la commune a mis en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document opérationnel prévoit



Inondation du 23 octobre 2013 aux Gargognes

l'alerte des citoyens, la mise à disposition de moyens humains et matériels, la mise en œuvre des mesures d'accueil et de soutien, le retour à la normale...

ZOOM SUR LES RISQUES DE CRUES ET D'INONDATIONS

Le risque lié à la montée des eaux n'est pas négligeable sur Viriville. Le dernier gros épisode remonte au 23 octobre 2013. En se référant aux mesures pluviométriques de St-Etienne-de-St-Geoirs, une pluie centennale (environ 140 mm) avait alors occasionné le débordement de la Pérouse mais aussi d'importants ruissellement et ravinements dans les combes et sur les voiries. Par épisode de crues, l'avenue du Dr Turc, la rue du Pont Neuf ainsi que les

routes de Thodure et Chatenay peuvent être coupés.

D'autres cours d'eau et combes sont également à risques : le Nivollon, le Fondon, le Régrimay, la Maria, les Fontaines, les Moilles, Combe-Poesie, Combe de Claire... La protection des personnes contre les risques liés à l'eau est aussi en adéquation avec la gestion du milieu et l'aménagement du territoire. Il est rappelé, à ce titre, que l'entretien des cours d'eau incombe au riverain, qui est propriétaire des berges et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau.

La commune fait partie du Syndicat intercommunal d'aménagement du Bassin Hydraulique Bièvre Liers Valloire qui travaille actuellement à dresser un état des lieux de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention contre les inondations.

info +

Pour chacun de ces évènements, le **DICRIM** détaille les bons réflexes. Vous pouvez le retrouver : en mairie, sur www.viriville.fr/securite-et-nuisances.

Bon à savoir : retrouvez aussi sur notre site la cartographie des phénomènes naturels. Une mise à jour affinant la connaissance du risque est actuellement en cours dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



LES RÉFLEXES QUI SAUVENT PENDANT UNE INONDATION

Que l'on soit chez soi ou dans sa voiture, comment bien réagir quand les eaux montent ? Les bons réflexes à connaître.



Couper l'électricité et le gaz



Se mettre à l'abri (s'installer en hauteur, ne vous engagez pas dans une voie immergée à pied ou en voiture)



Rester informé de la montée des eaux en écoutant la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école (c'est l'école qui s'occupe d'eux)



Ne pas téléphoner (libérer les lignes pour les secours)

ISÈREADOM



Vous êtes retraité(e), aidant, atteint(e) d'une pathologie chronique ? IsèreADOM est la plateforme publique cherchant à faciliter le quotidien à domicile pour les personnes fragilisées par la vieillesse ou la maladie. Pour faciliter votre recherche d'information, un annuaire de prestataires spécialisés dans l'autonomie est à votre disposition (adaptation du logement, livraison des repas, aide au montage de dossier, prévention, professionnels de la santé...). Contact : 0 800 38 00 38 (n° vert gratuit) isereadom.fr

CIVILITE : DÉJECTIONS DES ANIMAUX

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines de son animal, dont il est responsable.



JOURNÉE DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AUX PREMIERS SECOURS.



Les enfants de CE2 et CM2 de l'école primaire ont bénéficié d'une journée de prévention et de sensibilisation aux gestes de premiers secours. Dans le cadre d'un projet comptant pour leur bac, Marine Da Costa, Justine Bellesart, Caroline Campillo et Amandine Brun, élèves de Terminale au Lycée Saint Exupéry de Saint-Siméon de Bressieux, ont organisé cette journée secourisme. Un grand merci à la formatrice Laurence Rudaz, créatrice de l'Association "Sauveteurs Secouristes de Bièvre" qui encadre régulièrement des formations de Prévention Secours Civique de

niveau I, de Sauveteur secouriste du travail, d'initiation à l'utilisation d'un défibrillateur... Première de ce type en plaine de Bièvre, l'association a l'agrément "sécurité civile" et peut, de ce fait, être réquisitionnée par les autorités compétentes en cas de besoin.

info +

06 83 49 04 93 - 06 59 10 57 43
 ssdebievre@gmail.com
<https://www.facebook.com/ssdebievre>

INSCRIPTIONS

RENTRÉE SCOLAIRE 2018



En complément des permanences d'avril, quatre nouvelles dates sont prévues pour l'inscription des futurs

élèves de Petite Section (enfants nés en 2015) : les **mardis 2, 15, 22 et 29 mai à l'école de la Pérouse**. Merci de venir avec le certificat d'inscription délivré par la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

Contacts :

Mairie 04 74 54 03 15 (certificat d'inscription à obtenir au préalable) :
 Ecole : 04 74 54 14 03 (permanence)



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie anniversaire du 8 mai 1945 aura lieu le mardi 8 mai à 11h place du Monument et à 11h30 à Chambaran devant le monument de la Résistance.

Rendez-vous directement sur place. Un apéritif clôturera cette matinée.

BUDGET 2018

Dans un contexte de plus en plus contraignant avec une baisse drastique des moyens affectés à la commune, le budget 2018 a été voté le 12 avril dernier.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2017

343 375 euros, c'est le montant excédentaire sur le budget de fonctionnement 2017. Cette somme sera reportée sur l'exercice 2018.

	PRÉVISIONNEL 2018	RÉALISÉ 2017	
		dépenses	recettes
FONCTIONNEMENT	1 399 497	992456.42	1 335 831.46
INVESTISSEMENT	1 483 135	831 585.62	801 358.09

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

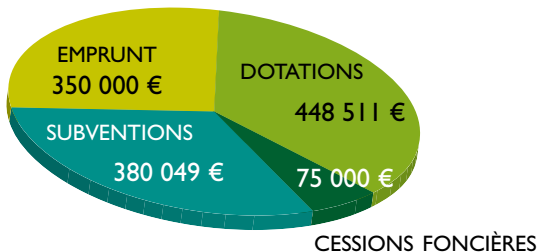
1 173 412 €

c'est le budget général pour les projets communaux

Quelques exemples en euros :

Chemins communaux :	100 000
Aménagement du village :	145 000
Achat terrain Savignon :	105 000
Voirie, réseaux :	150 000
Appartement maison paroissiale :	361 710
Stade :	29 000
Cimetière :	25 000

En 2018 l'investissement sera financé par :



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

321 946 €, c'est l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui constitue l'autofinancement et qui nous permet d'investir sans recourir à l'emprunt.



Aménagement d'un cabinet médical avenue du docteur Turc



Travaux appartements maison paroissiale

NOMINATION



Martine Benassi quitte son poste de conseiller suite à sa nomination en tant que 4^e adjointe. Elle est désormais chargée des fêtes et cérémonies, du CCAS, de la jeunesse et de la location des salles.

NOTRE LUDOTHÉCAIRE

Depuis 2006, Christèle Petit assure l'accueil, l'encadrement et l'animation de différents publics, en majorité des enfants mais aussi des adultes, des personnes en situation de handicap... Elle gère un espace structuré autour des jeux et des jouets : elle propose du jeu sur place et du prêt aux familles mais aussi aux nombreux professionnels qui utilisent le jeu dans leurs activités.



FÊTE DU JEU

Nous serons heureux de vous accueillir sur le stand de la ludothèque, le samedi 26 mai lors de la fête du jeu à Faramans.

PETITE FRITURE !



Grande tablée Virivilloise autour du repas friture le 8 juillet prochain. Pour agrémenter cette journée, en plus d'un pucier et d'un vide garage, le club "Auto Nostalgie 26" vous fera découvrir de belles voitures de collections et l'association "Les vieilles soupapes" quelques vieux tracteurs ainsi que des outils anciens. Attention ! Pour le repas les places seront limitées, les tickets de réservation seront en vente en mairie et au café Breymand. Le bénéfice de cette journée ira à Anim'Viriville pour financer le repas de Noël de nos seniors. Prix du repas : 15€.

Prix de l'emplacement exposant : 5€ les 2 mètres linéaires et 3€ le mètre supplémentaire, inscription en Mairie.

Tél. 04 74 54 03 15 ou mail : contact@viriville.fr

Association ART'PASSION

VOYAGE BOTANIQUE



Notre atelier Botanique vous propose la visite de deux jardins privés exceptionnels le samedi 9 juin. Le matin, les Jardins de Brogieux (Roiffieux) sur les contreforts du massif central ouvrent une vue imprenable sur les Alpes. Créés au XVIII^e siècle, ces jardins se découvrent en terrasses à la française agrémentées de bassins. Abritant des agrumes, lauriers et palmiers en vases d'Anduze, ornés de buis taillés en topiaires, ils possèdent quelques arbres remarquables tels un cèdre du Liban et un if de Chine. Dans la chapelle du domaine, une exposition permet de fixer quelques jalons de l'histoire de cette maison et de la région.

L'après-midi : Les jardins du Bardon (Daveyzieu). Place à l'imaginaire dans ce jardin linéaire et en terrasses, au bord d'un ruisseau. Pergolas et rosiers, petite collection de fougères, jardin d'inspiration asiatique, jardin de graminées, un savant mélange de végétaux sur une surface de 3700m².

Départ de Viriville devant la bibliothèque à 8h30. Retour vers 17h. Participation de 15 € pour les adhérents et 18 € pour les autres. Les places sont limitées à 40 personnes.

Réservations : Annick Degand, 06 78 41 69 89, Martine Degroux, 04 76 36 29 74 ou Isma Huet 04 74 54 09 38 artpassion38@orange.fr

Patrimoine de Viriville

TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Au terme d'un projet avec l'association "Histoires de", un quizz a été conçu par la classe de CE2/CMI d'Aude Rolando. Ces séances avaient pour objectif de faire découvrir aux élèves le patrimoine local et notamment le patrimoine rural. L'atelier pédagogique les a aussi emmenés à la découverte des contes et légendes du village. Alors vous pensez être incollable sur le patrimoine Virivillois ? Faites ce test !

<http://www.histoires-de.fr/a-vous-de-jouer/les-jeux/521-quizz-patrimoine-de-viriville-annee-2017-2018>

RÈGLES D'UTILISATION DES DRONES



De plus en plus d'enfants et d'adultes utilisent des drones, mais connaissez-vous la réglementation d'utilisation de ces nouveaux appareils ? Il existe deux types d'utilisation des drones, de loisirs (aéromodélisme) ou professionnelle.

Pour les drones dits "de loisirs", 10 commandements à suivre :

1. Je ne survole pas les personnes (ou des troupeaux).
2. Je respecte une vitesse et une hauteur maximale adaptée à l'environnement immédiat (bâtiment, arbre...) permettant de limiter les risques en cas de perte de contrôle
3. Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération (parc et promenade publics par exemple).
5. Je ne pilote pas mon drone à proximité des aéroports et aérodromes.
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés (base militaire...).
7. Je respecte la vie privée des autres (accord du propriétaire des lieux)
8. Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité (en cas de dommages causés par l'engin).
10. En cas de doute, je me renseigne.

Pour les drones à utilisation professionnelle, les demandes sont à adresser à la Prefecture via le Cerfa N° 15476.

Plus d'information sur : <http://www2.developpement-durable.gouv.fr/Regles-d-usage-d-un-drone-de,41722.html>

100 ANS DE L'ARMISTICE 1918



L'association Anim'Viriville prépare pour l'automne prochain une manifestation en l'honneur des 51 soldats virivillois morts durant la guerre de 14/18. Du 8 au 13 novembre, un programme d'activités se met en place avec le soutien de la mairie et les diverses associations de la commune : le Comité des fêtes, le Sou des écoles et des classes de l'école primaire, Lecture et Culture, Art et Passion ainsi que des musiciens et artistes locaux. Cette liste n'est pas exhaustive et Christian Deville qui est à l'initiative du projet espère que d'autres groupes et de nombreux particuliers viendront enrichir encore ce projet. Pour le moment, les principaux temps forts prévus sont :

- Une grande exposition agrémentée de diverses animations présentera les

itinéraires et les familles des poilus.

- Le **jeudi 8 novembre**, dans la salle du Pont neuf, une pièce de théâtre par la compagnie Acour, "Femmes de l'ombre".

- **Vendredi 9 novembre**, soirée animée par les enfants de classes de CM suivie d'une pièce sur le thème des gueules cassées.

- **Samedi matin**, durant le marché, animations musicales et stand de restauration tenu par le Sou des écoles et le comité des fêtes. **Samedi soir**, spectacle de chansons et musique de l'époque par G. Maillan et J.M. Combalot et ses élèves.

- **Dimanche**, commémoration spéciale au monument aux morts et hommage particulier aux 51 poilus. Participation des bénévoles en costumes d'époque.

Dimanche midi, repas festif dans la salle du Pont neuf, pour fêter l'armistice. et animations musicales avec le groupe Abalone.

Nous faisons appel à tous, associations et particuliers pour nous rejoindre et participer de quelques manières que ce soit.

Pour nous contacter :

Christian Deville : 07 67 48 07 42

Anim'Viriville : 04 74 54 03 15

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes s'est réuni le 3 mars dernier pour son assemblée générale où six bénévoles sont venus nous rejoindre ce qui porte ses membres au nombre de 29.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : Martine Bénassi

Co-président : Sébastien Drevet

Trésorier : Gérard Chatain

Vice-trésorier : Ophélie Drevet

Secrétaire : Thierry Martenot

Vice-secrétaire : Gérald Camus

Nous remercions toutes les personnes présentes et celles qui se sont engagées dans cette belle aventure. Cette année la Jeanne Sappey aura lieu du 18 au 22 août. Nous comptons sur vous, Virivillois, pour que cette fête soit encore une réussite ! Pour les personnes qui souhaitent fabriquer un char, le comité met à votre disposition le papier pour confectionner les fleurs. Nous espérons que quelques quartiers et associations



retrouveront l'envie de défiler et de s'amuser ! Le 22 juin, il y aura les feux de la Saint Jean avec son bal, le feu d'artifice étant offert par la municipalité. Nos manifestations : du 18 au 22 août fête de la Jeanne Sappey, le 8 décembre dégustation d'huîtres, en février 2019 repas du comité.

Pour la location de matériel (tables, chaises, couverts, assiettes, etc), une adresse mail a été mise en place :

locamiteviriville@gmail.com.

REUNION ASSOCIATIVE :

La commune souhaite encourager ces initiatives afin de développer des liens entre tous, rendre la vie associative plus dynamique, soutenue par une municipalité en faveur du "vivre ensemble". Comment favoriser vos démarches ? Quels outils seraient susceptibles d'apporter une coopération ou une mutualisation réussie ? Les associations sont demandeuses mais les occasions ne se présentent pas forcément. C'est pourquoi la commune a mis en place une réunion avec toutes les associations le **mardi 26 juin à 19h salle des mariages**.

FORMAFOOT

Cette année, 200 licenciés ont pris part aux différents entraînements, matchs et tournois ainsi qu'aux nombreuses manifestations ! Les prochaines :

- Tournoi de Pentecôte U7 à U13 les 19 et 20 mai prochains.

- Journée Nationale FFF U7 le 9 juin

Contact :

Mehdi : 06 69 36 04 81

Roland : 04 74 54 08 64

50^E ANNIVERSAIRE DES JO DE GRENOBLE



La classe de CE2 d'Aude Rolando a participé le 2 février dernier à une journée en souvenir des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. Au-delà du sport, c'est aussi un héritage culturel, historique et éducatif que les élèves ont pu découvrir. Ils ont arpenté certains lieux phares de ces jeux d'hiver, ici devant le Palais des Sports, ancien "Stade de glace" qui avait accueilli les épreuves de patinage. Cinquante ans de l'évènement ça se fête !

20 ANS DE DÉFILÉS... BRAVO "LA PETITE VILLE" !



C'est cet anniversaire que va fêter "La Petite Ville" avec son nouveau char pour Jeanne Sappey cette année. Ils ont en effet commencé par "Les 101 Dalmatiens" en 1998 et sont en train de préparer "Tintin chez les Marsipulamis" pour l'édition 2018. Sacrée aventure à mener qu'un char, qui n'implique pas que quelques fleurs, une semaine, 2/3 personnes avant la fête !

Cela commence par une assemblée générale/repas au mois de novembre pour rassembler les idées de chacun et

définir quel sera le thème du prochain char. Toute une équipe interagit dans le quartier, du dessin (Clément) à la décoration (Véronique, femmes, enfants...) en passant bien sûr par l'ossature/soudure (Luigi, Hervé), mécanisme/automate (Christian, Laurent) de la structure. Car tous les chars de "La Petite Ville" sont animés et en mouvement. Avec, il y a bien sûr, le froissage des fleurs (Petit Louis), les peintures, collages, sculptures et finitions (Denis), les costumes (Sylvie, Véronique), le ma-

quillage (Sandrine). Luigi et Véronique hébergent cette structure parfois immense. Le char terminé est rangé chez Michel et Laurette entre deux défilés puisque, en plus des passages à la fête de Jeanne Sappey, il défile aussi à Saint Pierre de Chandieu en mars depuis 10 ans et à Marcilloles en septembre depuis 2014.

Un char, c'est aussi un gros investissement financier même si le papier de soie et un budget (80€/an) sont fournis par le Comité des Fêtes. Il faut acheter les vérins, le mécanisme et l'automatisme, la ferraille, la colle et la peinture pour la structure... le tissu pour les costumes, le maquillage... L'investissement en temps et en présence est énorme : Luigi commence en décembre la structure métallique, il s'y met tous les mercredis soirs deux heures avec Hervé ; pour les vacances scolaires, les femmes et les enfants participent aussi : costumes, fleurs, déco... les mercredis soirs également. Quant à la semaine précédant la fête elle-même, c'est du plein temps... pour le bonheur de tous car si c'est une véritable entreprise, c'est aussi une entente merveilleuse entre les acteurs de ces chars, les rires, les repas, le partage, les échanges d'idées...

Bravo à ces neuf familles et que l'aventure continue !

Histoire d'un lieu :

LE CLOCHER SAINT-ROBERT

Le clocher de l'ancienne église dominant le vieux cimetière possède une longue histoire. Il est l'unique vestige du Prieuré Saint-Robert qui rythma la vie des Virivillois pendant des siècles. Ce prieuré était un édifice roman, l'église était de dimension modestes, environ 30 mètres de longueur et douze mètres de largeur. Le cimetière était situé devant l'église. Suite à la décision de l'assemblée Nationale Constituante de 1789 de vendre les biens du clergé, la Commune de Viriville acquit en 1791, l'église et les terrains. Mais l'église est en mauvais état et trop exiguë pour les 2000 habitants de la Paroisse. Le conseil municipal décida en 1838 d'en construire une nouvelle. En 1853, Il proposa d'utiliser les matériaux

(briques, tuiles et pierres) pour réparer ou reconstruire le lavoir public qui se trouvait en ruines. Des matériaux trouvèrent ainsi un autre usage, certains passèrent dans le domaine privé.

Mais le clocher resta peut être par nostalgie. En 2012 la commune a entrepris de gros travaux car sans intervention cet édifice était voué à disparaître. La structure a été renforcée et le toit refait. Les enduits ont également été repris. Le clocher Saint-Robert est devenu un témoin de notre histoire et comme tel, l'édifice a été distingué par le Label "Patrimoine en Isère" du Conseil général de l'Isère.

(extrait du livre "Viriville entre Bievre et Chambaran" de M.L Eymond-Brochier)



AGENDA

mai

Mardi 1er

Pucier et Foire aux livres, salle polyvalente de 7h à 17h.

Mardi 8

Cérémonie commémorative du 8 mai à 11h place du Monument, 11h30 à Chambaran.

Dimanche 13

Amicale Boule, coupe du Pote.

Jeudi 17

Paniers AMAP "Les Arroches", Halles place du 19 mars à 18h et Assemblée générale salle des mariages

Samedi 26

Concours de Pétanque Sou des écoles Place Céline de 12h à 22h

juin

Vendredi 1er

Soirée Philo "Le monde actuel, va t'il trop vite ?" par Stéphane Agullo, professeur de philosophie, salle du club La Joie de Vivre à 20h.

Dimanche 3

Amicale Boule, coupe Gusta.

Samedi 9

Voyage Botanique Art Passion en Ardèche. Départ devant la bibliothèque à 8h30. Réservation : 06 78 41 69 89.

Dimanche 10

Pucier, salle polyvalente de 7h à 17h.

Samedi 16



Journée Européenne du Patchwork, animation place de la Mairie, et exposition ancien Syndicat Mixte de 9h à 16h. Rens : 06 71 64 05 24.

Vendredi 22

Feux de la St Jean, animation musicale en plein air, buvette, petite restauration, feu d'artifice à la tombée de la nuit.

Samedi 23

Kermesse du Sou des écoles, place du Monument (salle polyvalente en cas de pluie) de 9h à 20h.

Du 29 juin au lundi 2 juillet

Exposition d'Art Passion de fin d'année, salle des mariages.

Samedi 30 juin

Amicale Boule Viriville, Omnium à Viriville à 9h.

juillet

Dimanche 8



Repas friture à midi et expositions de véhicules "Auto Nostalgie 26" et de matériel agricoles anciens "Les vieilles soupapes".

Amicale Boule Viriville, coupe Repiton.

Pétanque Tête à tête 9h et doublette 14h organisé par le Club de pétanque.

Dimanche 15

Amicale Boule, coupe des frères Perroud.

août

Jeudi 2

Amicale Boule, boules en bois et cloutées et soupe aux choux sous chapiteau.

Dimanche 5

Pétanque Tête à tête 9h et doublette 14h organisé par le Club de pétanque.

Du samedi 18 au mercredi 22

Fête de Jeanne Sappey.

Lundi 23 et mardi 24

Amicale Boule, concours de vogue

ETAT CIVIL

Selon autorisation de publication des familles

MARIAGE

Fabienne MEULIEN et James ORR, le 20 janvier

DÉCÈS

Juliette COMBALOT épouse Tournier, le 24 décembre 2017

Clovis ROLLAND, le 12 janvier

Brigitte SAURIAT épouse Le Roux, le 15 janvier

Valérie CHARPENAY épouse Drevet, le 23 janvier

Monique TERRIER épouse Chapoton, le 26 février

Jean COLLOMBAT, le 2 mars

Marcel MENNECART, le 6 avril

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Lundi 8h30-13h et 16h-18h, mardi et jeudi 8h30-13h, vendredi 8h30-13h et 14h-16h

Téléphone :

04 74 54 03 15

Internet : www.viriville.fr

Courriel : mairie@viriville.fr

Permanence du Maire le mardi matin sur RDV

Bibliothèque :

04 74 54 13 84

Ludothèque :

04 74 54 15 23

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuite : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange poteaux : 0800 083 083

ERDF dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie (St Etienne St Geoirs) 04 76 65 40 01

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30

et mardi 10h30-16h30

Maison des services publics : 04 74 20 31 57

La Côte Saint André

- CARSAT : sur RDV au 3960

- CPAM : sur RDV chaque jeudi au 3646

- Conciliateur de justice sur RDV : 04 74 20 31 57

- Pôle Emploi : 3949

sans RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30,

sur RDV les après-midis de 12h30 à 16h15

Assistance Juridique 04 76 93 51 46

Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Stérilisation de chat : 04 76 91 50 33

(30 millions d'amis, Mme Marchand) ou 06 71 84 87 50

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

NUISANCES

• **L'utilisation des engins** de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

mardi - jeudi : 10h-12h

mercredi - samedi : 8h-12h

vendredi : 13h30-17h30

www.viriville.fr

